



Fédération
Française du
Sport Automobile



8e Rallye de Saintonge V.H.C

Règlement

22-23-24 Juillet 2016

PROGRAMME DU RALLYE.

PARUTION DU REGLEMENT	06.JUIN.2016	
OUVERTURE DES ENGAGEMENT	06.JUIN.2016	
CLOTURE DES ENGAGEMENTS	11.JUILLET.2016	
PARUTION DU CARNET D'ITINERAIRE	16.JUILLET.2016	
DATES ET HEURES DES RECOS	16 ET 17 JUILLET	9h00-12h00 -14h00-21h00
	22.JUILLET.2016	9h00-12h00 - 14h00-23h00
MISE EN PLACE DU PARC DEPART	23.JUILLET 16H30	PARC DES EXPOS SAINTES
VERIFICATIONS DES DOCUMENTS	22.JUILLET.2016	16H30 à 20h00 parc expos
VERIFICATIONS DES VOITURES	22.JUILLET. 2016	17H00 à 20H30 parc expos
1ere REUNION DU COLLEGE	22.JUILLET 19H30	PARC DES EXPOS SAINTES
PUBLICATION DES ORDRES ET HEURES DE DEPART	22. JUILLET 2016 21H00	PARC DES EXPOS SAINTES
PUBLICATION DES EQUIPAGES ADMIS AU DEPART	22.JUILLET 2016 21H00	PARC EXPOS SAINTES
DEPART DU RALLYE DE SAINTES	23.JUILLET 8H45	PARC DES EXPOS SAINTES
PUBLICATION DES RESULTATS PARTIELS	TABLEAU D'AFFICHAGE	PARC DES EXPOS SAINTES
ARRIVEE	24.JUILLET. 00H04	PARC DES EXPOS SAINTES
VERIFICATIONS FINALES	Garage POINT S	SAINTEs
PUBLICATION DES RESULTATS	30' au plus tard après l'entrée en parc fermé du dernier concurrent	PARC DES EXPOS SAINTES
REMISE DES PRIX	24.JUILLET 11H00	PARC DES EXPOS SAINTES

ARTICLE 1P ORGANISATION

L'ASA de Saintonge organise les 22.23.24 juillet 2016 en qualité d'organisateur administratif une compétition automobile nationale de véhicules historiques de compétition.

Le présent règlement a été enregistré par la ligue du sport automobile Poitou-Charentes en date du **15 avril 2016**, sous le n° **13**
et a reçu le permis d'organiser de la FFSA n° **482** en date du **9 mai 2016**.

Organisateur technique : ASA de Saintonge Jacky Couturier
7 rue du vigneau 17460 Préguiillac.

Comité d'organisation :

président	Jacky Couturier
vice-Présidents	Christophe Gaudin - Willy Delavaud
Trésorier	Dimitri Baudry
Secrétaire	Elisa Couturier

Secrétariat du rallye : Melle Couturier Elisa 4b rue des roses 17800 Montils
07.70.86.88.07 / 05.46.74.51.55 / couturier_elisa@orange .fr

Permanence du rallye : du 6 juin au 21 juillet 2016 : secrétariat du rallye.
Du 22 au 24 juillet 2016 : parc expos Saintes.

OFFICIELS DU RALLYE

PRESIDENT COLLEGE	J.Luc PHELIPEAU	9061 0	1110
MEMBRE	Jacques TROMAS	128570	1202
MEMBRE	Gilles CHABERNAUD	13554	1101
DIRECTION DE COURSE	Patrick ORILLAC	14992	1004
ADJOINT PC	Frédéric DUCROCQ	119399	1004
ADJOINT PC	Jacques POINOT	5558	1101
ADJOINT PC	Françoise BOUCHON	17644	1004
Dr COURSE DELEGUE ES	Bernard CONDEMINE	6916	1110
Dr COURSE DELEGUE ADJ.	Christian ISNARD	210777	1202
Dr COURSE DELEGUE ES	J.Louis MINEUR	29169	1209
Dr COURSE DELEGUE Adj ;	Narcisse GOUGEON	9709	1721
VEHICULE TRICOLORE	Pierre SCHUBLER	27374	1202
VEHICULE DAMIER	Bernard LORIOU	7978	1016
JUGES DE FAITS	Fernand KAMP	50053	1110
	H.Louis LEGUELLAUT	5555	1104
MEDECIN CHEF	Patrice DIACONO	27240	1504
COMMISSAIRE TECH.	J.Pierre SOUCHAUD	8325	1117
RELATION CONCURENENTS	Katy CONDEMINE	56617	1110

1.2P ELIGIBILITE

le 8e rallye national vhc de Saintonge compte :

- pour la coupe de France des rallyes vhc 2016. **COEFFICIENT 2**
- pour le championnat des rallyes vhc de la ligue Poitou-Charentes 2016

1.3P VERIFICATIONS.

Les équipages engagés recevront avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives qui auront lieu le vendredi 22 juillet 2016 de 16h30 à 20h00 parc des expos à Saintes, ou un parc remorque sera mis à leur disposition.

Les vérifications techniques auront lieu le vendredi 22 juillet de 17h à 20h30 parc des expos à Saintes.

Les vérifications finales seront effectuées au garage POINT S à Saintes, le taux horaire de la main d'oeuvre est de 60,00€.

les concurrents devront présenter aux vérifications le PTH/PTN de la voiture ainsi que le passeport technique 3 volets.

ARTICLE 2P ASSURANCES.

Conforme au règlement stand FFSA.

ARTICLE 3P CONCURRENTS-PILOTES.

3.1P demande d'inscription

3.1.5p toute personne qui désire participer au 8e rallye vhc de Saintonge doit adresser la demande d'engagement ci-jointe dûment remplie avant le 11 juillet 2016 minuit la date de la poste faisant foi.

Si à cette date le nombre des engagés est inférieur à 5 les organisateurs se réserve le droit d'annuler la compétition, les intéressés seront alors immédiatement prévenus de cette décision.

3.1.10P Le nombre des engagés pour les deux rallyes est fixé à 120 voitures maximum.

3.1.11.1P Les droits d'engagement sont fixés :

avec la publicité facultative des organisateurs	400€
sans la publicité facultative des organisateurs	800€

3.1.12P La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée des droits d'engagement.

Joindre obligatoirement au bulletin d'inscription la photocopie de la première page du PTH.

ARTICLE 4P VOITURES AUTORISEES.

4,1 Sont autorisées les voitures à définition routière de l'annexe K en vigueur, homologuées FIA/FFSA, pour les périodes E - F - G1 - H1 - H2 - HR jusqu'à 1975 inclus I et J1 titulaires d'un passeport technique historique (PTH/PTN) à la date de clôture des vérifications techniques, conformes aux règles spécifiques rallyes VHC

Définition des périodes de l'annexe K

A Période E	1947 à 1961
Période F	1962 à 1965
Période G1	1966 à 1969
B Période G2	1970 à 1971
Période GR	1966 à 1971
Période H1	1972 à 1975
C Période H2	1976
Période I	1977 à 1981

Définition des périodes de l'annexe J

D Période J1	1982 à 1985
Période J2	1986 à 1990

Sont admises dans un classement séparé, les voitures de la catégorie Rallye Classic de Compétition.(1947 à 1990) et les voitures de la période J2 avec PTH FIA ou FFSA.

ARTICLE 5P PUBLICITE.

La publicité collective et la publicité obligatoire seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P SITES ET INFRASTRUCTURES.

6;1P DESCRIPTION : il s'agit d'un rallye de doublure, les concurrents partiront en premier.

Le rallye de Saintonge VHC représente un parcours de 291,450 kms. Il est divisé en 1 étape et 5 sections. Il comporte 10 épreuves spéciales d'une longueur totale de 119,100 kms.

Les épreuves spéciales sont :

les Ablains	7,300 kms	x 1 fois
la bonetiere	6,000 kms	x 1 fois
Bussac	12,750 kms	x 4 fois
Juicq	13,700 kms	x 4 fois

l'itinéraire horaire figure dans l'annex « itinéraire »

6.2p RECONNAISSANCES. Conforme au règlement standard FFSA.

6.2.6p les reconnaissances auront lieu les :

les 16 et 17 juillet 2016 de 9h/12h - 14h/21h,

le 22 juillet 2016 de 9h/12h - 14h/23h.

ARTICLE 8P RECLAMATIONS-APPEL. Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P CLASSEMENTS. Conforme au règlement standard FFSA.
Classement à l'indice de performance.

ARTICLE 10 P PRIX.

Coupes ou trophées à chaque équipages

la remise des prix aura lieu le dimanche 24 juillet 2016 à 11 heures salle de spectacle au parc des expos de Saintes sur l'ensemble des deux rallyes, il sera offert à une copilote et un copilote par tirage au sort sur les concurrents **classés et présents** un engagement gratuit pour l'édition 2017.

A l'issue de la remise des prix un verre de l'amitié sera servi en l'honneur des participants au rallye,



LOUÉ MAREP

RALLYE DE SAINTONGE

ITINERAIRES - HORAIRES

Samedi 23 Juillet 2016

SECTION 1

CONTROLES	ITINERAIRE	KILOMETRAGE			TEMPS	
		PARTIEL	ENTRE CH	TOTAL	IMPARTI	1 ^{ère} VOITURE
CH 0	Sortie Parc fermé/entrée assistance	0,00	0,00	0,00		8h45
	PARC ASSISTANCE				0h15	
CH 0 A	Sortie Parc Assistance	0,00	0,00			9h00
CH 1	Parking poids lourd Bussac	7.630	7.630	7.630	0h20	9h20
	NEUTRALISATION	0,100		7.730	0h03	
D. ES 1	Départ ES 1 les ablains	0,00				9h23
A. ES 1	Arrivée ES 1 VO chemin à gauche	7.300				
STOP	Carrefour VO/VO chez Lanté	0,300				
CH 2	Rue du champ Gripeau St Hilaire	8,9	16,5	24,23	0h30	9h53
	NEUTRALISATION	0,2		24,63	0h03	
D. ES 2	Départ ES 2 la bonotiere	0,00				9h56
A. ES 2	Arrivée ES 2	6				
STOP	Avant les maisons entrée Juicq	0.600				
CH 2 A	Parking Palissy	17.700			0h30	10h26
CH 2 B	Entrée parc regroupement Saintes (pointage en avance autorisé)	2.000	26,300	50.730	0h10	10h36
	PARC DE REGROUPEMENT					

SECTION 2

CH 2 C	Sortie Parc regroupement/entrée assistance					13h45
	PARC ASSISTANCE			50.730	0h25	
CH 2 D	Sortie Parc Assistance	0,00	0,00			14h10
CH 3	Parking poids lourd Bussac	7.630	7.630	58.360	0h20	14h30
	NEUTRALISATION	0,100		58.460	0h03	
D. ES 3	Départ ES 3 Bussac	0,00				14h33
A. ES 3	Arrivée ES 3 VO chemin à gauche	12.750				
STOP	Chez Lante	0,300				
CH 4	Rue du champ Gripeau St Hilaire	8,9	21,95	80,41	0h35	15h08
	NEUTRALISATION	0,2		80.610	0h03	
D. ES 4	Départ ES 4 Juicq	0,00				15h11
A. ES 4	Arrivée ES 4	13,7				
STOP	Carrefour VO/ D231	0,7				
CH 4 A	Parking Palissy	13.900			0h40	15h51
CH 4 B	Entrée parc regroupement Saintes	2.000	30,300	110.910	0h10	16h01
	PARC DE REGROUPEMENT				0h25	

SECTION 3

CONTROLES	ITINERAIRE	KILOMETRAGE			TEMPS	
		PARTIEL	ENTRE CH	TOTAL	IMPARTI	1 ^{re} VOITURE
CH 4C	Sortie Parc de Regroupement / entrée assistance	0,00				16h26
	PARC ASSISTANCE			110,910	0h25	
CH 4D	Sortie Parc Assistance	0,00				16h51
CH 5	Parkin Poids Lourds Bussac	7,630	7,630	118,540	0h20	17h11
	NEUTRALISATION	0,100		118,640	0h03	
D. ES 5	Départ ES 5 Bussac	0,00				17h14
A. ES 5	Arrivée ES 5 VO chemin a gauche	12,750				
STOP	Chez Lanté	0,300				
CH 6	Rue du champ Gripeau St Hilaire	8,9	21,95	140,59	0h35	17h49
	NEUTRALISATION	0,2		140,79	0h03	
D. ES 6	Départ ES 6 Juicq	0,00				17h52
A. ES 6	Arrivée ES 6	13,7				
STOP	Carrefour VO/D231	0,7				
CH 6A	Parking Lycée Palissy	13,900			0h40	18h32
CH 6B	Entrée Parc de regroupement	2,000	30,300	171,090	0h10	18h42
	PARC DE REGROUPEMENT				0h25	

SECTION 4

CH 6C	Sortie Parc de Regroupement / entrés assistancce	0,00				19h07
	PARC ASSISTANCE			171,09	0h25	
CH 6D	Sortie Parc Assistance	0,00				19h32
CH 7	Parking Poids Lourds Bussac	7,630	7,630	178,72	0h20	19h52
	NEUTRALISATION	0,100		178,82	0h03	
D. ES 7	Départ ES 7 Bussac	0,00				19h55
A. ES 7	Arrivée ES 7 VO chemin blanc à gauche	12,750				
STOP	Chez Lanté	0,300				
CH 8	Rue du champ Gripeau St Hilaire	8,9	21,95	200,77	0h35	20h30
	NEUTRALISATION	0,2		200,97	0h03	
D. ES 8	Départ ES 8 Juicq	0,0				20h33
A. ES 8	Arrivée ES 8	13,7				
STOP	Carrefour VO/D231	0,7				
CH 8A	Parking Lycée Palissy	13,900			0h40	21h13
CH 8B	Entrée Parc de regroupement	2,000	30,300	231,270	0h10	21h23
	PARC REGROUPEMENT				0h25	

SECTION 5

CH 8C	Sortie Parc de Regroupement / entrée assistance					21h48
	PARC ASSISTANCE			231,27	0h25	
CH 8D	Sortie Parc Assistance	0,00				22h13
CH 9	Parking Poids Lourds Bussac	7,630	7,630	238,9	0h20	22h33
	NEUTRALISATION	0,100		239	0h03	
D. ES 9	Départ ES 9 Bussac	0,00				22h36
A. ES 9	Arrivée ES 9 VO chemin blanc à gauche	12,750				
STOP	Chez Lanté	0,300				
CH 10	Rue du champ Gripeau St Hilaire	8,9	21,95	260,95	0h35	23h11
	NEUTRALISATION	0,2		261,15	0h03	
D. ES 10	Départ ES 10 Juicq	0,00				23h14
A. ES 10	Arrivée ES 10	13,7				
STOP	Carrefour VO / D231	0,7				
CH 10A	Parking Lycée Palissy	13,900			0h40	23h54
CH 10B	Entrée Parc Fermé (pointage en avance autorisé)	2,000	30,300	291,450	0h10	00h04